

Pourquoi des pierres d'Italie à Chamoson?

DÉCRYPTAGE Des camions italiens ont déchargé des blocs pour la sécurisation des torrents. A l'heure des fermetures des frontières, la pratique peut surprendre. Elle est pourtant autorisée. Et bien courante.

PAR AGATHE.SEPPEY@LENOUVELLISTE.CH



Durant le semi-confinement, des camions italiens ont régulièrement amené des pierres pour les travaux subséquents à la lave torrentielle de 2019. DR

C'est un «festival» de pelles mécaniques à Chamoson. Les travaux gigantesques de remise en état des lieux détruits par la lave torrentielle meurtrière d'août 2019 battent leur plein. Urgents, ils n'ont pas arrêté durant le semi-confinement puisqu'ils permettent de sécuriser les cours d'eau avant de nouveaux épisodes naturels à risque.

Or, ces dernières semaines, des camions aux plaques italiennes ont déchargé régulièrement des blocs de pierre dans les torrents. Un trafic venu du Sud qui peut surprendre en pleine pandémie et à l'heure des restrictions aux frontières. «L'approvisionnement de matériaux, même depuis l'étran-

ger, a toujours été autorisé puisque les chantiers suisses n'ont jamais été fermés par la Confédération», éclaire Serge Métrailler, directeur de l'Association valaisanne des entrepreneurs (AVE).

20% à 30% moins cher en Italie

Claude Crittin, président de la commune de Chamoson, qui est maître d'œuvre des travaux, estime que la priorité réside avant tout dans leur continuation: «Face à l'étendue de la tâche, l'important, c'est déjà que le travail soit fait et que la sécurité soit améliorée. Nous n'avons effectivement pas exigé de cailloux valaisans.» Dans un canton alpin où la pierre est partout, l'utilisation

de blocs italiens a de quoi étonner, notamment en termes environnementaux. Elle se révèle pourtant très courante. En cause: des prix valaisans trop peu compétitifs lors des appels d'offres, face à des matériaux qui peuvent coûter 20% à 30% moins cher si on les achète dans le pays voisin, où l'industrie de la pierre est bien implantée. Selon nos informations, le transport par ces camions italiens coûterait même deux à trois fois moins cher.

Assez de cailloux valaisans

Serge Métrailler estime qu'une situation de monopole peut aussi expliquer la compétitivité moindre des pierres locales: «Il n'y a pas assez de carrières dans le canton pour assurer



“L'approvisionnement de matériaux, même depuis l'étranger, a toujours été autorisé puisque les chantiers suisses n'ont jamais été fermés.”

SERGE MÉTRAILLER
DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION
VALAISANNE DES ENTREPRENEURS

les besoins des chantiers, sans tenir compte de la troisième correction du Rhône. Et cela péjore évidemment la concurrence.»

10 millions de travaux

La lave torrentielle meurtrière du 11 août 2019 a causé des dégâts colossaux à Chamoson. Les travaux d'urgence, de sécurisation des zones touchées et les projets d'amélioration et de prévention avaient d'abord été estimés à 7,7 millions de francs. Ils tendent plutôt vers les 10 millions aujourd'hui. «C'est un processus où nous nous adaptons en permanence», explique Claude Crittin, président de la commune. Une nouvelle carte des dangers a été élaborée par une commission d'experts spécialisés. Elle sera présentée sous forme de flyer à la population prochainement et mise à l'enquête publique. L'orage d'une puissance hors norme avait conduit à la disparition d'une petite Française de 6 ans et d'un Genevois de 37 ans établi en Valais. L'enquête pénale est toujours en cours. Les recherches d'indices ne sont pas terminées. A la suite de chaque épisode pluvieux, des spécialistes parcourent la rivière pour voir si des éléments s'y révèlent. «Des chiens seront aussi renvoyés sur les lieux cet été», ajoute Claude Crittin.

A l'Etat, Thomas Knubel, secrétaire général adjoint du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement et président de la sous-commission Ressources minérales, répond que «cette affirmation est l'avis de l'AVE, dont certains membres souhaitent disposer d'un site d'exploitation pour leurs propres besoins, afin de ne pas avoir à se procurer des matériaux auprès de producteurs tiers. Du point de vue territorial, il n'est pas possible que chaque entreprise dispose de son propre site d'extraction.» Le président de la sous-commission est clair: les pierres des carrières valaisannes suffisent à couvrir les besoins des chantiers courants actuels.

Donc, s'il y a assez de cailloux «made in Valais» pour tout le monde, comment motiver les entreprises à se fournir local? «Les salaires et les coûts de production sont nettement inférieurs en Italie. Nous ne pouvons donc pas nous battre contre leurs prix», affirme Luis Ricardo, président de l'Association valaisanne de l'industrie du gravier et du béton (AVGB).

La liberté de choix dans la loi

«Mais au-delà du simple prix du produit, si on calcule les impôts et les retombées des entreprises productrices suisses, de leurs employés qui consom-

ment en Suisse, on arrive souvent à une autre conclusion.»

La législation sur les marchés publics prévoit une liberté totale pour les entreprises dans le choix de leurs fournisseurs, y compris celles qui travaillent pour les chantiers de l'Etat. Seule une exigence légale pourrait véritablement imposer une consommation de pierres indigènes. «Dans ce contexte de libéralisation à outrance, cette option semble assez illusoire», avertit Thomas Knubel.

L'introduction d'une option pour des matériaux indigènes dans les soumissions cantonales pourrait être une solution, comme l'a fait l'Etat de Vaud. Serge Métrailler, qui dit se battre depuis des années avec l'AVE pour des chantiers plus propres, mentionne aussi: «Nous avons proposé une cantonalisation des matériaux pour la troisième correction du Rhône et ses millions de mètres cube qui seraient d'abord achetés par l'Etat, puis revendus aux entreprises par exemple.»

Le canton estime avoir mis à disposition les outils nécessaires pour une meilleure consommation locale. Soit une liste de nouveaux sites d'extraction potentiels ou de projets d'extension de sites, qui pourraient augmenter l'offre valaisanne en matériaux. Ou encore une stratégie cantonale de recyclage des déchets minéraux.

Plusieurs délits enregistrés à Massongex

CRIMINALITÉ Vitres de voitures cassées, serrures forcées: le village de Massongex a vécu une série d'infractions la semaine dernière.

Le réveil a été douloureux pour quelques habitants de Massongex le jeudi 21 mai. Durant la nuit précédente, sept voitures ont été forcées alors qu'elles étaient parkées devant les maisons de leurs propriétaires. Les faits se sont déroulés dans plusieurs quartiers du village. Les véhicules ont eu la vitre arrière ou latérale brisée et les propriétaires ont fait état de

vols ou de tentatives de vol. «Nous avons enregistré plusieurs plaintes et une enquête est en cours», confirme Stéphane Vouardoux, porte-parole de la police cantonale.

Un commerce et des immeubles aussi concernés

Le lendemain, soit dans la nuit du vendredi 22 au samed

di 23 mai, une ou plusieurs personnes ont tenté d'entrer par effraction dans le bar à vins et tea-room Les Arcades. «Ils ont forcé la serrure, sans être toutefois parvenus à entrer. De toute façon, ils n'auraient trouvé que des boissons et de la nourriture.» La gérante Jennifer Cettou a tout de même dû faire appel à un serrurier pour pouvoir ouvrir

son commerce et a porté plainte.

«Quelques immeubles ont été également visités à la même date», rapporte la présidente de commune, Sylviane Coquoz. «Il y a déjà eu des vols à Massongex par le passé, mais c'est la première fois qu'on en dénombre autant en même temps. C'est déplorable.» La police cantonale



La serrure du tea-room des Arcades a notamment été forcée durant le week-end. LE NOUVELLISTE

ajoute encore qu'aucun cas enregistré ailleurs dans le canton la semaine passée. IG